

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 18 (1921)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

N° 2.

FÉVRIER 1921

SOMMAIRE. — Souscription sucre printemps 1921. -- Avis important, par SCHUMACHER. — Conférences. — Convocations : Cours apicole : Section de Nyon ; Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture ; Assemblée des délégués. — Fédération des apiculteurs jurassiens. — Société genevoise d'apiculture. — Section de Moudon et environs. — Conseils aux débutants pour février, par SCHUMACHER. — Protestation d'un vieux, par G. GAUTIER. — La ruche à couvain divisible (suite et fin), par C. ARNOULD. — De la propagation des plantes mellifères (suite), par L. FORESTIER. — Provisions menacées, par RAMSEYER. — Notes sur la cire d'abeille, par Henri VIÉSEL. — A propos de la lutte contre la loque. — Nouvelles des ruchers. — Dons reçus. — Questions Nos 4 et 5. — Réponses aux questions Nos 1 et 3. — Feuilleton : Au pays des heureux ! (suite et fin), par Jean GIGON.

Souscription sucre printemps 1921

L'office fédéral de l'alimentation a bien voulu consentir aux apiculteurs une forte réduction sur le prix officiel du sucre. La quantité accordée au prix de faveur est de 4 kg. par colonie. Le bulletin officiel de souscription n'est plus nécessaire.

Nous invitons tous les membres de la Société Romande de s'inscrire le plus vite possible auprès de leur comité respectif, avant le 8 février, **dernier délai.**

Novalles, 21 janvier 1921.

Le Président : MAYOR.

AVIS IMPORTANT

Les sections qui ont eu des difficultés au sujet de la livraison du sucre d'août 1919 sont priées d'en informer M. Mayor, président, ou le soussigné. Les sections qui recevraient encore des réclamations au sujet de cette livraison sont priées de les transmettre, avant toute autre démarche, au Comité central.

Schumacher.

CONFÉRENCES

Nous manquons de conférenciers. Et pourtant il y a dans chaque section des apiculteurs qui seraient à même de traiter, avec un peu de préparation, les sujets les plus importants. Il leur suffirait de le bien vouloir. La conférence n'a pas besoin d'être longue ; une simple introduction du sujet suffirait ; la discussion qui suit est souvent la partie la plus intéressante de la séance et les résultats de cette discussion sont utiles au conférencier et aux auditeurs. En outre, avec des conférenciers de sections, les frais sont moins considérables. Que toutes les sections veuillent donc bien examiner la question ; il s'agit du bien de tous.

Le Comité central.

CONVOCATIONS

Cours apicole

organisé par la Fédération vaudoise d'apiculture dans la Section de Nyon, le 13 février, à 10 h. du matin, au Café de l'Ange, à Nyon. — Programme : 10 h. Conférence de M. E. Borgeaud, insp. cantonal : « La loque ». 12 h. Dîner. 2 h. Causerie de M. A. Porchet : « La cire et sa manutention ». 3 h. Exercice pratique par M. Duboux : fabrication de feuilles gaufrées à l'appareil Rietsche.

Ce cours est public et gratuit. Les participants qui désirent prendre le dîner en commun sont priés de s'inscrire auprès de M. Eug. Duboux à Grens, jusqu'au 10 courant.

Le Comité cantonal.

Section de Nyon

Les Sociétaires sont priés d'assister nombreux au cours organisé par la Fédération vaudoise, le *dimanche 13 courant, à 10 h.*, à l'Hôtel de l'Ange, à Nyon.

Le Comité.

Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture

L'assemblée des délégués de la *Fédération des Sociétés vaudoises d'Apiculture* aura lieu le dimanche 20 février courant, à 14 heures, au Restaurant des Deux-Gares, Lausanne. — *Ordre du jour* : 1. Appel des délégués. — 2. Admission de la section de la Haute-Broye. — 3. Lecture du protocole. — 4. Rapport du président sur l'activité du Bureau. — 5. Comptes et rapport de la Commission de gestion. — 6. Nominations statutaires. — 7. Cours d'apiculture en 1921. — 8. Assemblée générale en 1921. — 9. Divers.

Nous comptons que chaque section sera représentée à cette importante séance.

Le président : A. Porchet.

Assemblée des délégués

MM. les délégués sont convoqués pour le 12 février, à 10 heures du matin, à Lausanne, petite salle du Buffet de la gare centrale.

Ordre du jour : 1^o Procès-verbaux. 2^o Rapports présidentiel et administration. 3^o Modifications éventuelles aux statuts (toute proposition doit être envoyée au Président central, avant le 10 janvier, pour étude par le Comité). 4^o Office du miel. 5^o Sucre. 6^o Opérations statutaires (entr'autres nomination d'un membre du Comité, revenant au canton de Neuchâtel). 7^o Examen de vœux divers et propositions individuelles.

A midi, dîner en commun, au prix de fr. 5.— (sans vin).

Le président : A. Mayor.

FÉDÉRATION DES APICULTEURS JURASSIENS

Assurance contre la loque. — En 1920, nous avons encaissé fr. 784.20 de cotisations pour 3921 ruches.

Il a été payé, à onze apiculteurs pour seize ruches loqueuses, une somme de fr. 700.— à titre d'indemnité.

Au 31 décembre 1920, la fortune de la Caisse d'assurance contre la loque ascendait à la somme de fr. 507.10.

Pour 1921, la cotisation reste fixée à 20 centimes par ruche.

Nous engageons vivement tous les membres de la Caisse d'assurance à s'acquitter de leur dû pour l'année courante par chèque postal ; ils s'éviteront ainsi les frais de remboursement et faciliteront le travail du caissier qui les remercie d'avance pour leur amabilité.

E. Meyrat, Orvin.

Compte de chèques IVA 427.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

(Assurance loque)

Le caissier rappelle le paiement des cotisations de 1921 pour l'assurance loque : voir *Bulletin* de janvier. Compte de chèques I. 2083. J. Maina, Av. Pictet de Rochemont, Genève.

SECTION DE MOUDON ET ENVIRONS

Le Comité informe les membres du fait que l'assemblée générale d'automne, fixée d'abord au 7 novembre dernier, puis au 19 décembre suivant, n'a pu être convoquée à cause de l'épizootie. Elle aura lieu dès que les circonstances le permettront, le Comité étant obligé de s'arroger les pleins pouvoirs pour continuer ses fonctions, qui devaient prendre fin avec 1920.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

Au 19 janvier, en plaine du moins, nous attendons encore l'hiver. A part quelques nuits un peu fraîches, la température est toujours restée haute ; à Noël et au Nouvel-An, il faisait même chaud et les sorties d'abeilles ont été nombreuses ; le 1^{er} janvier, on a vu des apports de pollen. Que conclure et qu'espérer de cela ?

Jean qui rit y verra de multiples avantages : hivernage favorable, expulsion des abeilles mortes, ponte précoce qui va préparer de jeunes générations, et par conséquent une belle récolte...

Jean qui pleure redoute au contraire une consommation extraordinaire, des provisions affaiblies qui manqueront au bon moment, des retours de froid désastreux pour le couvain trop précoce, usure prématurée des forces de la colonie etc.

Et que dit le donneur de conseils ? Son expérience lui a enseigné que la patience et l'attente calme valent mieux que toutes les prévisions larmoyantes ou enthousiastes.

En effet nous avons vu des hivers désastreux aboutir à des printemps glorieux et à des récoltes inespérées et superbes ; d'autres fois, on se frottait les mains : hivernage excellent, populations fortes, provisions suffisantes, vite achetons des bidons... et toutes ces espérances s'en allaient, chassées par une bise âpre et froide soufflant sur les arbres et les prairies en fleurs et laissant nos ruches vides de miel mais regorgeant d'abeilles qu'il fallait nourrir.

Donc, laissons venir et attendons, mais en ne négligeant rien, pour n'avoir rien à nous reprocher quoiqu'il arrive.

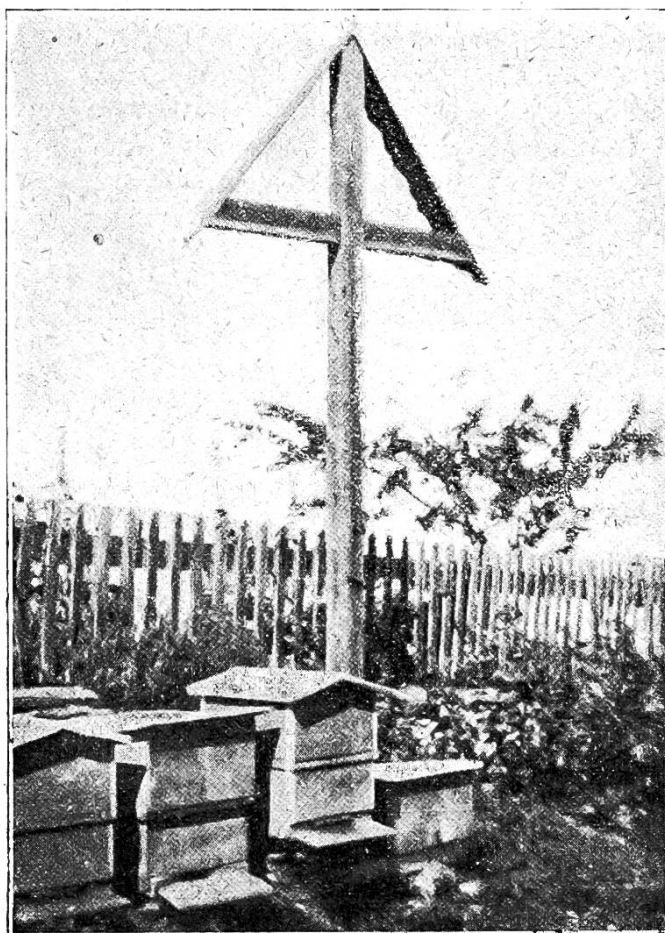
Préparons et remettons en état tout notre outillage. Faisons une revue de tout ce qui nous est nécessaire et procurons-nous à temps ce qui nous manque. Ayons un peu de sucre pour secourir telle colonie qui aura fait de gros trous à ses provisions. Il est peu probable, vu l'incertitude du marché, que le sucre de printemps soit fourni par les sections ; il en faut peu au printemps et la petite quantité nécessaire peut s'acheter maintenant chez votre marchand ordinaire.

Depuis que nous avons écrit cela, il est parvenu des offres avantageuses de sucre pour abeilles, à fr. 25.— environ meilleur marché que les prix de vente dans le commerce. Prière de lire l'avis important inséré en 1^{re} page.

Avez-vous des feuilles gaufrées, montées dans vos cadres ? Avez-vous bois et chiffons pour votre enfumoir ? Celui-ci marche-t-il ou bien faut-il trois quarts d'heure pour qu'il veuille bien consentir à se réchauffer et à vous brûler brusquement les doigts sans fournir de fumée. Ou encore est-il rouillé au point d'être une écumoire jetant des torrents d'étincelles qui vous feront jeter à votre tour des torrents

d'invectives aussi peu polies qu'elles sont inefficaces ? Et vos nourrissons ? Et vos matelas ; vos toiles ? Etc., etc.

Février voit d'ordinaire des journées ensoleillées et par suite de grandes sorties. Surveillez ces premiers renouveaux d'activité ; observez les trous de vol, l'allure de vos abeilles, leur façon de rentrer, leur tranquillité de bon aloi ou leur agitation suspecte ; notez vos remarques et aux premières journées un peu chaudes, ne craignez pas d'ouvrir celles de vos colonies qui vous auront paru anormales ; si elles sont orphelines, vous ne risquez pas de refroidir le couvain puisqu'il n'y en aura point, et si c'est par manque de provisions il vaudra mieux la secourir au risque de la déranger quelque peu que de la laisser périr de faim après l'avoir gardée jusque-là.



Rucher de M. le Curé, à Veysonnaz, Valais (1300 m.)
(Cliché Lehmann)

Laissez bien tranquilles les ruchées qui, après une vigoureuse sortie, retrouvent rapidement le calme complet ; elles sauront faire sans votre aide ou votre curiosité intempestives.

Profitez des intervalles entre les sorties pour changer l'emplacement ou l'orientation ou les soubassements de vos ruches ; plus tard, ce sera trop tard. Et si vous voulez m'en croire, pour la paix du ménage et du voisinage, avec toute la prudence du serpent et la douceur de la colombe, empêchez qu'on n'étende la lessive au premier jour de grande sortie. Usez pour cela de tous vos moyens de séduction et de persuasion, sinon gare aux orages qui surviendront : tous les paratonnerres du village et des environs ne vous protégeront suffisamment contre les éclats des foudres féminines éclatant sur vous et vos « sales abeilles ».

Souhaitons que, suivant l'adage patois, février « fevrotte » pour que mars ne vienne tout « débiotter », et à la garde...

Daillens, 19 janvier.

Schumacher.

PROTESTATION D'UN VIEUX

Pas d'accord, pas d'accord, Monsieur le rédacteur du *Bulletin*. Dix, vingt, trente lignes de plus à vos articles « conseils au débutants », voilà ce que chaque apiculteur souhaite ardemment. Pas de mesurage au « compte goutte » pour des dissertations si bien à leur place et dont chacun tire profit.

Des « scies » bonté ! Monsieur le rédacteur n'en a jamais fait dans le *Bulletin*, il n'en fait nulle part, nous en sommes sûr, qu'il les continue ainsi avec ce bon mordant dont il a le secret, c'est le souhait de bonne année que nous aurions fait comme réponse à son art. 1921 de janvier, si nous l'avions connu. Merci toujours.

Des bords de la Suze.

C. Gautier.

(*Réd.*) Grâce à sa brièveté, la protestation ci-dessus est insérée ; nous remercions à cette occasion ceux qui ont bien voulu envoyer leurs encouragements au rédacteur sous des formes vraiment trop élogieuses pour qu'elles puissent paraître ici.

LA RUCHE A COUVAIN DIVISIBLE

(SUITE ET FIN)

Construction d'un compartiment. — *L'élément essentiel de la ruche est le compartiment.* Il suffit de savoir en construire un. Prendre de la planche de 25 mm. d'épaisseur et la raboter sur une face. Découper à la scie ordinaire et à refendre : deux morceaux de 43 centimètres de long sur 16 centimètres 5 de large ; deux autres morceaux de 50 cm. × 16 cm. 5. Munir chaque petite longueur d'un *feuillure* pour recevoir l'armature encochée qui supportera les cadres en les rendant impropolisables. Clouer les longs côtés en les appliquant sur les plus courts, de manière que, la caissette terminée mesure extérieurement 50 cm. × 48 cm. Munir les grands côtés de poignées de manœuvre ou simplement de trous de gouge. Découper des bandes en fer-blanc de 42 centimètres de long, avec 3 centimètres de large, dans des boîtes de conserve hors service ; marquer au poinçon la situation des onze encoches distantes l'une de l'autre de 38 millimètres d'axe en axe. Creuser les entailles à la lime, de manière que les pointes-soutiens de cadres puissent s'y engager. Si les cadres sont bien dressés, il n'est même pas nécessaire de mettre des conduits directeurs dans le bas et sur la face interne des petites parois. Clouer ces bandes avec de petites pointes le long de la feuillure, en mettant la ligne des en-

coches à 15 millimètres de l'araselement supérieur de la caissette. Bien vérifier toutes les mesures avant de procéder au clouage. Pour terminer, découper, toujours dans de vieilles boîtes, quatre rectangles de fer-blanc ayant 16 cm. 5 de long et 8 cm. de large. Les rabattre de chaque côté aux angles et les clouer en les laissant dépasser d'un centimètre dans le bas, afin que la saillie serve de retenue aux divisions, celle du bas venant s'emboîter sur les liteaux de pourtour.

Cadres. — Un cadre se compose de quatre liteaux ayant pour largeur uniforme 25 millimètres, que l'on assemble en équerre avec des pointes fines, longues de 3 centimètres environ. La traverse supérieure, qui supporte le poids du cadre, doit être la plus forte : on lui donne 17 millimètres d'épaisseur, tandis que les autres n'ont que 8 millimètres. Disposer les traverses, celles du haut et du bas ayant 42 cm. de longueur, les verticales 15 cm. 5 seulement. Enfoncer, en outre, pour supporter les cadres, mais d'une manière incomplète, à l'extrémité des traverses supérieures, des pointes à parquet pouvant s'engager dans les encoches des bandes. Il faut 11 cadres par division et par conséquent 33 cadres pour une ruche complète à trois compartiments.

Plateau. — Prendre de la volige de 15 à 18 mm. d'épaisseur, la blanchir au rabot sur les deux faces et la couper en longueurs de 48 centimètres. Réunir si possible les morceaux à rainures et languettes pour former un *tablier* ayant pour surface 48 centimètres sur 60 centimètres. Clouer sur le pourtour du plateau un encadrement en liteaux de 25 millimètres de large et 10 millimètres d'épaisseur, en laissant un vide de 12 centimètres de long sur le devant pour le trou de vol. Fixer les planches sur des traverses en bois dur placées de champ.

Planchettes et coussins. — Découper dans de la volige, des barrettes de 8 à 10 millimètres d'épaisseur, en leur donnant 7 à 8 centimètres de large et 50 centimètres de long, destinées à être placées jointivement sur les cadres et les recouvrant en laissant un passage de 8 millimètres de hauteur au-dessus des traverses supérieures pour la circulation.

Le coussin en balles d'avoine est constitué par un encadrement de volige, sur lequel on tend des toiles, et qui emprisonnent les balles. Avec le concours d'un deuxième encadrement intérieur, on ménage la place nécessaire au nourrisseur. Le coussin peut encore se faire comme un matelas piqué ; on peut aussi lui substituer un simple paillason.

Toit. — La meilleure toiture, la plus étanche et la plus économique, est constituée par l'assemblage de deux pignons de 49 centimètres de longueur, coupés en biseau et pourvus de deux trous grillagés pour

l'aération. Sur ces pignons, clouer deux traverses longitudinales de 51 centimètres de longueur, afin qu'elles puissent emboîter avec un peu de jeu le dernier élément posé, emprisonnant le coussin. La couverture constituée par de la volige épaisse de 15 à 18 millimètres, doit saillir sur tout le pourtour pour former des auvents protecteurs. Recouvrir les versants d'une planche faîtière formant chaperon, légèrement bombée au milieu, pour favoriser l'écoulement des eaux fluviales.

Peinture. — On peut peindre extérieurement au *carbonyle*, mais il faut le faire assez longtemps à l'avance à cause de son odeur forte. Le mieux est d'avoir recours à la *peinture à l'huile*. Voici, d'après la *Peinture usuelle à la Maison* (librairie Larousse), le dosage à observer pour les travaux neufs d'extérieur. Donner trois couches. Première couche : 4 kg. de céruse ou blanc de zinc, 4 kg. 500 d'huile de lin, 1 kg. 500 d'essence de térébenthine, 200 gr. de siccatif. Deuxième couche : 5 kg. de céruse au blanc, 3 kg. 500 d'huile de lin, 1 kg. 500 d'essence de térébenthine, 200 grammes de siccatif. Troisième couche : 6 kg. de blanc, 3 kg. d'huile, 1 kg. d'essence, 200 gr. de siccatif.

(*Agriculture Nouvelle.*)

C. Arnould.

* * *

L'exposé de M. C. Arnould dans le *Bulletin* de janvier, avec titre « Ruche à couvain divisible » nous a étonné, si ce n'est rendu quelque peu sceptique, et sans doute avec nous nombre d'apiculteurs. M. Arnould, a soin de mettre en sous-titre « Pas de polémique », nous y souscrivons et le comprenons. Toutefois, comme cet exposé n'est pas terminé, que c'est à suivre, nous verrons le cas échéant, à y répondre en intitulant « Objections », ne voulant pas préjuger avant d'être entièrement au clair sur ce sujet délicat. Nous voudrions voir de nombreux apiculteurs experts donner leur avis. D'accord, M. Arnould ?

C. Gautier.

DE LA PROPAGATION DES PLANTES MELLIFÈRES

(Travail présenté à La Chaux-de-Fonds, en 1919.)

(SUITE)

Les traités d'apiculture consacrent presque tous un chapitre à la flore apicole, ce qui prouve combien cette question a toujours été considérée comme importante ; ils nous donnent la nomenclature et même la description des végétaux les plus aptes à remplir nos ruches. Mais comme ces ouvrages, écrits plus spécialement en vue de la culture des abeilles, sont disséminés chez des apiculteurs habitant les régions les plus diverses des contrées où la flore est fort différente,

les données qui nous sont présentées par les auteurs, exactes dans leur pays n'ont, le plus souvent, que peu ou même aucune valeur ailleurs. J'en aurais long à vous raconter sur des essais d'acclimatation tentés lors de l'apparition de la première édition française de l'*A. B. C. de l'apiculture*. Que d'insuccès, que de déboires, que de mécomptes j'ai éprouvés et cela du fait que notre pays diffère du tout au tout comme climat et comme sol de ceux des Etats-Unis. Loin de moi cependant l'idée de décourager les collègues disposés à tenter la culture des plantes mellifères. Leurs efforts seront louables et profiteront certainement à la communauté d'une façon ou d'une autre. Les expériences des uns seront des leçons pour les autres et permettront de marcher plus sûrement, plus rapidement, d'éviter bien des échecs.

Mais que je dise d'emblée que si nous voulons entreprendre sérieusement la culture et la propagation des plantes mellifères, il faut que nous le fassions en grand, de façon à pouvoir juger sérieusement de la valeur nectarifère des plantes cultivées. Il sera nécessaire que ces cultures soient confiées à des hommes sérieux et capables, afin que les résultats présentent toute la garantie désirable.

Au risque de paraître en contradiction avec ce que je viens de dire, je crois malgré tout à l'effort et aux essais individuels. L'action individuelle est la seule manière d'arriver à un résultat rapide et pratique, parce qu'elle signalera les plantes que l'on cultivera après en grand. Il faut que chacun étudie la flore de la région qu'il habite, et il n'est pas nécessaire d'être botaniste pour cela ; le nom des plantes peut être momentanément laissé de côté. Que chacun remarque les fleurs préférées des butineuses, qu'il en note la date de floraison et qu'il en récolte des graines, si la chose peut se faire. Ces remarques, ces graines, des plantes également, pourraient être adressées à une personne désignée et les observations seraient poursuivies pour le bien de la communauté.

La flore mellifère de la Suisse romande, des rives de nos lacs à la limite des neiges, est extrêmement riche ; nous sommes favorisés sous ce rapport et, malgré les fenaisons hâtives, les abeilles ne peuvent que rarement profiter de tout le nectar sécrété par les glandes qui se trouvent dans les corolles épanouies. Nous ne remarquons pas chez nous ces immenses étendues incultes et improductives où les butineuses cherchent en vain quelques pauvres fleurs stériles ; c'est au contraire partout l'abondance dans la diversité. Si les haies, les taillis, les futaies disparaissent petit à petit, on les remplace par des prairies naturelles ou artificielles, qui offrent bientôt de nouvelles richesses aux butineuses affairées. C'est donc encore l'abondance, mais ainsi que je l'ai déjà dit, une abondance qui diminue par l'augmentation du nombre des ruches.

Nous ne sommes plus au temps où il suffisait de présenter aux apiculteurs une nouvelle plante mellifère pour en assurer la propagation. Le temps fait parfois défaut pour suivre dans toutes les phases de leur développement les plantes dont on nous parle ; puis, nous sommes devenus réalistes, il nous faut immédiatement quelque chose de tangible, sous forme de nombreux bidons bien remplis. Mais, qui veut la fin, veut les moyens, et pour arriver à cela, il faut non seulement que les apiculteurs unissent leurs efforts, mais il faut encore arriver à intéresser à la culture des plantes que nous désirons développer, ceux qui n'y ont qu'un intérêt secondaire. Et pour obtenir ce résultat, le moyen est extrêmement simple ; il nous est indiqué par notre président ; suivons son conseil ; il vaut son pesant d'or. Ce conseil, le voici : « Offrez, dit-il, un bidon de 5 à 10 kg. de miel à ceux de vos voisins qui sèmeront deux poses d'esparcette et vous aurez bien des chances à ce que vos abeilles ne manquent plus de cette fleur par excellence. »

Messieurs, mettez ce conseil en pratique et vous serez étonnés des résultats que vous obtiendrez en peu de temps. Vous verrez alors qu'il ne sera plus nécessaire de parler de la propagation des plantes mellifères ; ces plantes se multiplieront d'elles-mêmes et le miel que vous donnerez de cette façon sera encore celui que vous vendrez le mieux.

Tous ceux qui pourraient regretter ces dons placés à gros intérêts, ne méritent pas qu'on cherche pour eux à améliorer notre flore, il faudrait pouvoir les abandonner à leur sort.

(A suivre.)

L. Forestier.

PROVISIONS MENACÉES

Par le temps beau et chaud qui favorise plutôt nos greniers que nos ruchers, nous aurons, je crains, bien des surprises, beaucoup plus désagréables que toutes ces années passées.

Un collègue m'avise qu'une de ses ruches a été pillée totalement. Le soir, voulant constater le dégât que celle-ci avait subi, il ne trouva plus que quelques abeilles égarées sur des cadres dont deux contenaient déjà de belles plaques de couvain.

Si le couvain se développe déjà maintenant et que la ruche n'ait pas une forte provision de miel, nous verrons les butineuses, n'ayant plus le nécessaire, tirer le couvain hors des cellules et comme il est impossible que ce beau temps se maintienne, nous aurons bientôt une accumulation de cadavres qui obstruera le trou de vol et, petit à petit la

ruche périra par le manque d'air, par l'air vicié et par le manque de nourriture, car une grande consommation s'étant produite, elle se trouvera au bout d'un temps relativement court, dénuée de provisions.

Comme les traités défendent de donner de la nourriture à cette époque, devons-nous les suivre et voir périr ces bestioles ou devons-nous tenter de les sauver en leur donnant des plaques de sucre ou tout au moins du sirop très épais ?

Prière à notre rédacteur, de nous indiquer la route à suivre.

Ramseyer.

Réd.) De deux maux, choisissons le moindre, dit la sagesse des nations. Plutôt que de voir périr de faim des colonies, il est bien évident qu'il vaut mieux les secourir et à temps. Par conséquent donnez du sirop très épais par une bonne journée (toutes précautions prises) ou mieux du sucre en pâte. Voir pour cela les diverses recettes publiées par nos journaux apicoles ou par les ouvrages de Bertrand, Dadant, etc.

NOTES SUR LA CIRE D'ABEILLE

D'une manière générale, l'apiculteur ne voue pas assez de soins à récolter et à conserver la cire provenant de son rucher. J'ai visité bien des ruchers, et dans beaucoup j'ai pu voir des vieilles cires, des vieux rayons épars dans les coins du rucher, ou du local réservé à l'outillage, cires aux trois quarts rongées par la teigne. À la fonte ces cires ont un rendement très réduit, c'est donc une perte pour l'apiculteur, et un désordre dans le rucher. Il faut avec soin ramasser les plus petits fragments de cire et les déposer dans un récipient bien fermé à l'abri de la teigne, jusqu'au moment de sa fonte qui ne doit jamais trop tarder. L'apiculteur qui ne veut pas faire perdre un temps très précieux à ces bestioles, au moment de la bâtisse des rayons, doit en premier lieu rechercher à produire dans son rucher, sinon toute, au moins la plus grande partie de cire qui lui est nécessaire chaque année.

Puis secondement, il doit fabriquer ses feuilles gaufrées lui-même. Ceci s'entend pour celui qui possède un certain nombre de colonies. L'abeille, sans contestation possible, préfère et accepte beaucoup plus facilement les feuilles faites au gaufrier (presse Rietsché) aux feuilles construites par d'autres procédés. De là un temps précieux gagné. Les abeilles ne séjournent pas, comme c'est souvent le cas, cinq à six jours sur les toiles, avant de se mettre à l'œuvre ; le plus souvent le premier jour une toile au moins est déjà entièrement construite. Puis

l'apiculteur qui produit sa cire lui-même, qui l'épure, qui fabrique au gaufrier ses feuilles, a la certitude de posséder de la cire de toute première qualité, de là la prompte acceptation par les abeilles. Nous reparlerons plus loin des procédés à utiliser pour mettre en valeur toutes les propriétés de la cire. Revenons aux moyens de produire la quantité de cire nécessaire à l'exploitation d'un rucher de quelque importance.

Si nous partons du principe admis, par la grande majorité des apiculteurs, que l'on doit chaque année renouveler à chaque colonie au moins deux cadres, c'est-à-dire éliminer les plus mauvais rayons en les remplaçant par des toiles ; si d'autre part nous prenons pour base un rucher de 12 à 14 colonies, nous nous trouvons en possession de 24 à 26 vieux rayons destinés à la fonte.

Si cette fonte est bien pratiquée, et que les résidus ne contiennent pas plus du 3 % de cire, nous obtenons, après épuration, la cire nécessaire pour gaufrer au minimum 34 feuilles pour 26 que l'on a sorti des colonies. A cet apport il y a lieu d'ajouter encore la cire d'opercules, quand il y a récolte.

Par ce qui précède, nous voyons qu'un modeste rucher peut facilement subvenir aux besoins de cire.

(A suivre.)

Henri Viéssel, Payerne.

A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE LA LOQUE

Je ne comprends pas comment il se fait qu'un apiculteur n'ait pas mieux compris ce que nous avons voulu dire concernant la surveillance de la loque.

Parler de dépenses supplémentaires ! ce collègue est trop exigeant, et vraiment je ne comprends pas où il prend l'idée de voir un nouveau rouage où il n'y a rien que quelque chose de très simple. Dans notre section, les surveillants n'ont jamais touché un centime d'indemnité ; donc pour la dépense des fonctionnaires, c'est nul.

Nous ne voulons pas de nouvelles dépenses, au contraire, le vent est aux économies, suivons le courant, mais la simplicité même est toujours la meilleure gardienne du bon fonctionnement de toute institution.

Je suis bien d'accord avec « un abonné » : l'indemnité que l'on retire d'une ruche détruite de la loque doit nous faire ouvrir les yeux sur celle-ci, mais malgré toute la surveillance que nous faisons, toujours de temps en temps nous voyons cette vilaine maladie réapparaître dans un lieu ou un autre. Donc, malgré la méchante humeur d'un « abonné », je maintiens ma proposition.

Ramseyer.

* * *

Donc, d'après « un abonné » un apiculteur qui avait la loque dans son rucher et qu'on a indemnisé pour les ruches détruites, avait « un rucher mal tenu qui ne tient pas longtemps » ? Je ne crois pas, que ceci empêchera que la loque ne s'étende dans les ruchers avoisinants, « même bien entretenus ». Dans un cas pareil je ne vois absolument point d'ennui, si l'inspecteur se permet, de visiter les ruches de la contrée et, même avec *plaisir* on payerait une petite bagatelle, pour avoir la certitude qu'il n'existe pas de loque aux alentours. Il est vrai, qu'il y a des inspecteurs, qui ont des cercles trop étendus et ce n'est pourtant pas nécessaire, de mettre toute cette grande responsabilité sur le dos d'un seul. On est là pour travailler ensemble et c'est le meilleur remède pour combattre ce grand ennemi de nos ruchers. Il ne serait pas nécessaire d'avoir *dans chaque commune* un inspecteur ; mais si on doublait le nombre des inspecteurs de la loque, ce serait déjà une bonne avance, qui mérite l'attention de nos comités.

Fr. Kohler.

* * *

J'ai lu, avec intérêt, l'article de M. R., paru en décembre et concernant la lutte contre la loque. Je ne suis pas tout à fait de son avis sur tous les points. Je connais des inspecteurs qui se font un devoir de remplir consciencieusement leurs fonctions, surtout lorsqu'ils ont eu à lutter dans leurs propres ruches avec la terrible maladie. Leur intérêt est donc d'éloigner à tout prix le fléau.

L'idée de placer un surveillant dans chaque localité est bonne ; le trouver n'est pas difficile ; trouver un surveillant compétent, c'est autre chose. Dans mon rayon par exemple, il n'y a, dans beaucoup de localités, que des débutants en apiculture.

Pour moi, avant d'en arriver là, le remède le plus efficace serait :

1^o D'instituer des conférences obligatoires dans chaque section, avec démonstration de la terrible maladie : rayons loqueux, etc.

2^o Qu'en cas où la loque serait découverte chez des apiculteurs n'ayant pas participé à la conférence, et ceci à leur insu, il ne leur soit pas remboursé de ruches détruites et qu'il leur soit au contraire infligé une amende.

Ces conférences seraient surtout utiles aux débutants et contribueraient à les engager à la prudence dans leurs opérations souvent dangereuses. (Essaims artificiels.)

J. Bassin, inspecteur.

* * *

L'abonné qui a fait paraître l'article intitulé « A propos de la lutte contre la loque » dans le *Bulletin* de janvier, n'est pas suffisamment renseigné sur la loque. D'autre part, il n'a pas bien compris le vœu émis par M. Ramseyer.

Celui-ci propose des surveillants dévoués dans chaque localité et non pas des inspecteurs. La tâche de ces surveillants serait d'aviser l'inspecteur cantonal dans les cas douteux.

Un apiculteur négligent, dont les ruches sont loqueuses, et qui cependant n'admet pas de curieux, peut causer un grand préjudice à ses voisins. Il laisse périr ses ruches et oublie de fermer le trou de vol, donnant ainsi libre accès aux abeilles voisines qui propagent l'épidémie, alors qu'il eût été si facile de l'enrayer.

Ce même apiculteur, n'ayant plus d'abeilles, vend son matériel loqueux à de jeunes apiculteurs, créant de cette façon de nouveaux foyers d'infection : j'en parle en connaissance de causes ayant déjà vu pareil cas se produire.

J'appuie l'idée de M. Ramseyer et verrait avec plaisir une surveillance mieux organisée que précédemment.

L'Inspecteur cantonal de la loque :

Ch. Faivre-Degoumois.

* * *

Je suis complètement en désaccord avec cet « abonné » car je suis de l'avis de M. Ramseyer, nous devons faire tout notre possible pour lutter contre ce terrible fléau. Pour éviter le plus possible les frais, on pourrait faire une visite de toutes les ruches, sans exception, tous les trois ans, par des apiculteurs consciencieux et dévoués. Les frais seraient supportés par les caisses des sections, moyennant une petite augmentation des cotisations annuelles de leurs membres.

Cet abonné prétend que nous sommes indemnisés pour les ruches atteintes de la loque, oui, mais à quel prix ? Les miennes ne sont pas à vendre au prix où l'assurance les paye. Et les non-sociétaires, voilà d'où provient généralement le mal ! ceux-là, s'ils ont des ruches malades n'avertiront pas Monsieur l'inspecteur, leurs abeilles meurent, on laisse les ruches ouvertes et en place, avec rayons, couvain, miel, où toutes les abeilles des environs peuvent venir se régaler.

Je crois qu'il y aura beaucoup d'apiculteurs qui seront de mon avis et j'espère que notre comité s'occupera de cette réorganisation dans le plus bref délai.

Jos. Saunier.

NOUVELLES DES RUCHERS

Aug. Gafner, Dombresson, le 8 décembre 1920. — Voici, je vous envoie quelques notes de mon rucher pendant l'année 1920, je trouve que je dois bien un peu de dévouement pour notre cher *Bulletin* ; il nous rend assez de services.

D'abord l'hivernage fut très bon ; malgré le mois d'avril très froid pour contrarier le développement des colonies, j'ai eu de beau gros essaims au commencement de mai. 44 colonies m'ont agréablement passé le temps en me donnant 15 essaims, c'est si beau de voir ces bestioles sortir de leur demeure pour aller élire domicile ailleurs.

J'ai conservé ceux qui avaient de jeunes majestés et les autres je les ai rendus à la souche. Il n'y a pas grand chose à dire au sujet de la récolte qui ne fut guère meilleure qu'en 1919 : 10 kilos de moyenne.

Voici 14 ans que je m'occupe à faire de l'apiculture avec des ruches à cadres mobiles, mais toutes les années je m'assure davantage que pour avoir de bonnes ruches au moment propice, la chose essentielle, c'est de leur donner assez à manger et cela à temps.

Quand une colonie a assez de bonnes provisions, malgré qu'elle serait logée dans une ruche délabrée, elle fera plus parler d'elle à la saison que sa voisine qui aura été nourrie avec restriction et logée dans une belle ruche neuve toute calfeutrée.

Je suis encore un jeune apiculteur cependant, comme inspecteur de la loque, j'ai souvent l'occasion de voir une merveilleuse colonie mal logée, mais qui avait eu de quoi préparer les bataillons pour la récolte.

Depuis que je fais de l'apiculture jamais mes ruches n'ont été si bien approvisionnées pour la mauvaise saison malgré que le sucre était cher.

C'est au mois d'octobre dernier que je me suis accordé un beau cadeau, j'ai fait venir une bascule de chez M. Boesch.

Alors vous pouvez croire aisément que je me réjouis d'être à la saison de la récolte. A une autre fois.

* * *

L. Francon, Montelieu (Drôme). — L'abeille ici tend à disparaître de plus en plus, sauf chez celui qui en a un soin tout particulier.

Autrefois, toutes les fermes, ou à peu près, possédaient des ruches, et ce qui était la règle à ce moment est devenu l'exception aujourd'hui.

Cela tient presque uniquement à ce que le temps est mauvais pendant la miellée. La mortalité des abeilles se produit dans le courant de l'hiver et aussi au début du printemps. Un peu de sirop administré à temps suffirait pour les sauver. Mais le fermier ne sait comment et quand il faut nourrir ; d'ailleurs, l'abeille est considérée par lui comme un accessoire.

Il y a trente ou quarante ans, la ruche à cadres n'était pas connue dans nos parages. On se servait du tronc d'arbre et de la ruche carrée haute de 0.90 centimètres à un mètre et ayant une largeur intérieure de 0.30 sur chaque côté.

Ces troncs d'arbres ou caisses, dont la contenance moyenne était de 80 litres étaient disposés sur des dalles. Le couvercle était une simple planche sur laquelle on plaçait des tuiles pour prévenir le tout de la pluie.

La récolte se faisait en mars en coupant les gâteaux par le haut sur une profondeur de 30 ou 40 centimètres. C'est vous dire que ces pauvres bestioles avaient, dans le courant de la saison, à remplir un grand vide.

Cependant, les populations fortes et même de force moyenne y parvenaient très bien, sauf, bien entendu, en cas d'essaimage, fait qui se produisait assez fréquemment.

Lorsqu'il en était ainsi, les abeilles, au lieu de monter, restaient sur les bâtisses, et il n'était pas rare, malgré ce grand vide existant dans l'intérieur de la ruche, de voir d'énormes grappes d'abeilles en dehors de celle-ci, jusqu'au moment du départ de l'essaim.

L'essaim primaire était ordinairement très gros, à tel point que parfois il garnissait, dès la première année de son introduction, sa nouvelle demeure de cire et de miel. Aussi, l'année suivante en mars, il était possible de prélever à cette ruche quelques kilos de miel.

Ces réflexions, je les ai faites souvent en voyant qu'aujourd'hui, même avec les procédés modernes, par le moyen des cires entièrement bâties, il est difficile d'obtenir comme moyenne 15 kilos de miel, alors qu'autrefois, de simples ruches vulgaires, qui ne coûtaient pour ainsi dire rien, produisaient une quantité semblable et quelquefois supérieure.

Et cependant, dans nos contrées le sainfoin à double coupe n'était pas connu. L'esparcette à une coupe, et quelques champs de luzerne, telle était à peu près l'unique ressource des lavettes.

Quant aux nombres de ruches existant, je crois qu'il est moindre. Cette énorme différence de rendement est donc due aux saisons véritablement mauvaises que nous subissons depuis plusieurs années.

Pour parer à ces inconvénients, le mieux serait de planter des arbustes à fleurs mellifères et dont la floraison a lieu dans le courant de l'été. J'avais écrit à Lausanne en février à l'effet de me procurer de la graine d'apitrèfle. Je n'ai pas reçu de réponse. Cette plante remplacerait, paraît-il, avantageusement sous tous les rapports, le trèfle rouge qui ne donne rien comme miel. Lorsque je le connaîtrai, je m'efforcerai de le répandre, attendu qu'ici on cultive le trèfle rouge sur une assez grande échelle.

* * *

Le père Frautschi, Chêne-Bougeries, 8 décembre 1920. — Dans le dernier *Bulletin*, j'ai lu avec plaisir qu'on parle d'instituer un office pour la vente du miel, cela me réjouit car c'est une preuve qu'on n'a pas perdu courage, ni foi en l'avenir, malgré le mauvais rendement de l'année 1920.

M'occupant d'un grand nombre de ruches appartenant à des particuliers non initiés aux soins apicoles, j'ai pu me rendre compte que la récolte a été en moyenne de sept à huit kilos par ruche. Et encore, ce

sont les privilégiés, car nombreux ont été les apiculteurs dont les ruches ont essaimé et qui n'ont rien récolté du tout.

Il est vraiment étrange d'avoir subi une telle défaite après une si belle floraison. Chacun sait que malgré un temps excessivement favorable, le marronnier dont personne ne met en doute les qualités mellifères, le tilleul, l'acacia, les lauriers, n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Est-ce peut-être parce que tous ces arbres ont fleuri en même temps qu'il faut trouver la cause de nos déboires ? Est-ce aussi à la floraison simultanée du sapin avec toutes ces autres essences qu'on est redevable de ce miel de teinte brune inaccoutumée ?

Dans mes tournées, j'ai observé un cas intéressant. Une ruche a succombé d'inanition au printemps dernier et, après avoir brossé les abeilles mortes, branté les cadres pour éviter la teigne, la demeure était prête à abriter de nouveaux habitants. Quelle ne fut pas ma surprise, à ma visite suivante, en découvrant qu'effectivement un magnifique essaim avait pris place dans le corps de ruche et l'avait doté d'un riche couvain. Plus tard, dans la saison, elle devint malheureusement orpheline, mais un cadre pris dans une ruche voisine répara le dommage et, aujourd'hui, elle a tout l'air de vouloir passer un bon hiver.

Puisse-t-il en être de même pour tous les ruchers de nos amis de la Romande et que, jamais ils ne reçoivent une aussi piètre récolte que celle de 1920.

* * *

Charente (France). — La contrée est mellifère et le miel est de bonne qualité, produit par l'acacia, le tilleul, le sainfoin et le trèfle blanc ; cette année, le sainfoin a donné une bonne première et une bonne seconde miellée. Il y a eu peu d'essaims.

J'ai eu quelques déboires cette année, j'ai pris deux essaims, le premier le 22 mai et le second le 24 juin qui m'ont peuplé mes deux ruches D. B., que j'ai construites moi-même l'hiver dernier. Pour le premier essaim, je n'avais pas de cire gaufrée mais j'ai vu l'importance de celle-ci pour le second, comme les rayons ont été vite et bien bâtis ! Le premier m'a donné un essaim le 26 juin et est resté orphelin, je n'ai pas pu lui faire élever une reine, je ne sais pas si c'est à cause de ma maladresse, pourtant j'ai pris bien des précautions dans les opérations.

L'année prochaine, j'ai l'intention d'essayer la ruche à couvain divisible D. B. ou la cubique Voirnot, c'est une ruche composée de deux hausses de demi hauteur pour le nid à couvain ; elle a, dit-on, des avantages que n'ont pas les autres : 1^o Si le nid n'a pas assez de provisions pour l'hiver, on peut lui en ajouter en y mettant des cadres remplis pris dans les hausses à magasin. 2^o Les abeilles hivernent mieux, n'ayant pas besoin de passer dans les parties froides de la ruche pour changer de rayon ; elles passent entre les cadres du haut et ceux du bas. 3^o Il est plus facile de faire des essaims artificiels en divisant le nid, c'est-à-dire en séparant les deux hausses habitées et les plaçant chacune sur une autre inhabitée

garnie de cire gaufrée, comme il y a du jeune couvain dans chacune, celle qui n'a pas de reine s'en formera, à moins qu'on en ait une de réserve.
4^e Si on a une ruche orpheline, c'est facile de faire des réunions. Cette ruche me paraît commode, quand je l'aurai essayée, je vous en ferai savoir mon opinion si vous ne connaissez pas cette ruche.

Par ici, dans les environs, il n'y a pas beaucoup d'apiculteurs, mais ce n'est pas rare de voir deux ou trois bournacs dans les jardins des cultivateurs qui n'auraient pas le temps de s'occuper de beaucoup d'essaims. Beaucoup de gens suivent la vieille routine du pays, soit de faire du bruit à la sortie d'un essaim, ou d'échanger un essaim pour un boisseau de blé parce que s'ils les vendaient, les essaims ne réussiraient pas ; ou encore de peindre les couvertures des ruches de la couleur des volets de la maison du propriétaire et d'y mettre du crêpe quand celui-ci meurt.

Quand un essaim sort, disent-ils, la reine fait un bruit particulier en volant que toutes les abeilles de l'essaim entendent et suivent ; c'est dès que la reine est sortie, avant qu'elle soit trop haute, qu'il faut y être pour faire beaucoup de bruit afin de les étourdir de façon que les abeilles n'entendent plus le son du vol de leur reine et même celle-ci ne s'entende plus voler, alors elle est obligée de se poser ainsi que l'essaim.

Si on essaie de leur faire comprendre quelque chose, ils ont toujours des preuves à donner pour soutenir leur cause.

DONS REÇUS

Fonds Bertrand : M^{me} Archinard, Drize, 5 fr. — Cosandier, Le Locle, 10 fr., (retour de l'indemnité pour pesées de ruches).

Bibliothèque : Brun, chef de gare, Oron 5 fr. — M^{me} Archinard, Drize, 5 fr. — Fleury, Bérulle, 2 fr. — L. Delessert, Lussery, 2 fr. — Abbé Guillard, Bernex (Genève) 5 fr.

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

QUESTION N° 4

L'article l'« Essaimage et le renouvellement des reines », page 138, n° 6, de 1919 du *Bulletin* de la Société romande d'apiculture, me décide à demander la consultation suivante dans le dit bulletin, si vous le jugez à propos : Pour un essaim primaire, donc avec une vieille reine, ne serait-il pas préférable de la tuer et de donner un alvéole, soit cellule royale operculée ou même deux (pour être plus sûr de la réussite), pris à la souche ou à une autre meilleure si possible ; ainsi on aurait une ruche de premier ordre pour l'année suivante, donc sans crainte de la trouver orpheline le printemps suivant ou à la première récolte.

Micheloud François, Bramois.

QUESTION N° 5

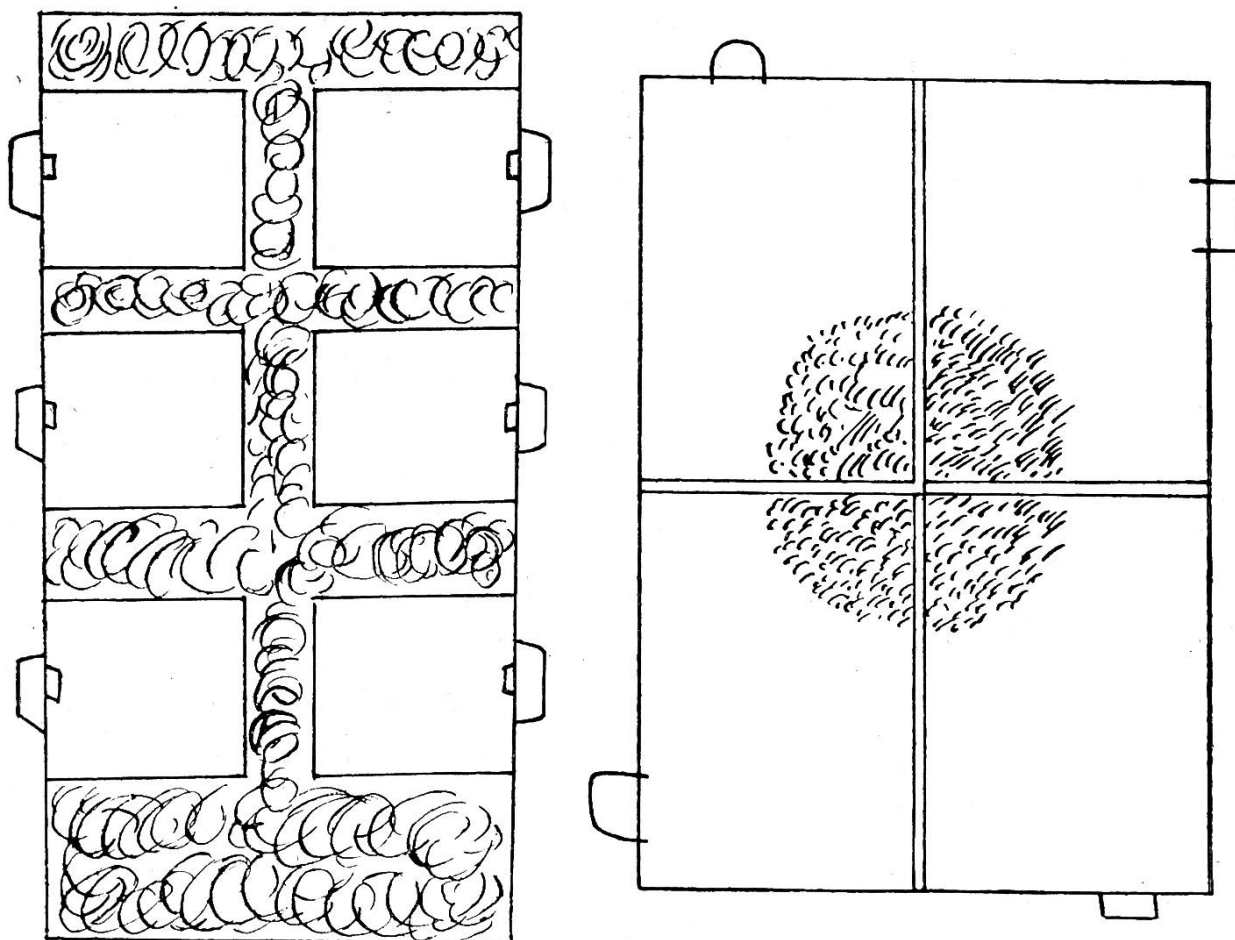
Je prierais MM. les apiculteurs plus expérimentés que moi de bien vouloir répondre, par la voie du journal, aux deux questions ci-dessous :

De quel moyen doit-on user dans la mise en hivernage pour avoir le moins de mortalité possible pendant la réclusion ?

Pourquoi certaines colonies misent en hivernage d'après les mêmes procédés que les voisines sont-elles plus éprouvées par la mortalité pendant leur réclusion que d'autres ? Merci d'avance.

A. Savary, Granges-Marnand.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 1



L'hivernage des reines, au sein de petites colonies sur cadre miniature se pratique chez des collègues de la Suisse allemande, déjà bien des années avec succès par la méthode suivante : On arrange dans une caisse 4, 6, 8 etc., ruchettes, laissant un espace entre chacune, toute place vide est bourrée d'épicéa, le fond de la caisse est aussi bien garni d'épicéa ainsi qu'une deuxième planche sur laquelle sont fixées les ruchettes ; les parois de côtés sont munies d'une ouverture qui correspond avec le trou de vol de chaque ruchette et en couvrant bien le dessus elles passent très bien l'hiver. Pour la grandeur des cadres, il est préférable de ne pas en prendre de plus petits qu'un quart d'un cadre à couvain normal.

Fr. Kohler.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 3

Avec des cadres de 27 mm. de hauteur, vous aurez toujours de la ponte dans la hausse, à moins que vous ne mettiez entre le corps de ruche et la hausse, une plaque grillagée ne permettant pas le passage de la reine, moyen peut-être pis que le mal, si la plaque n'est pas confectionnée avec un soin méticuleux. La reine pond *en rond* et avec un cadre de nid à couvain trop bas, comme c'est le cas pour votre système de ruches, au moment où la ponte est à son point « culminant », la reine fera sûrement un dépôt d'œufs dans la hausse, qui sera perdu et toujours si désagréable, que ce soit un cadre ordinaire ou une section. Veuillez revoir le *Bulletin* de mai 1920 et l'article « Nouvelles ruches », vous aurez l'explication plus nette du moyen à employer pour obvier à cet inconvénient.

C. G.

FEUILLETON

Au pays des heureux !

(SUITE ET FIN)

Le premier dimanche d'octobre, en sortant de l'office divin, un bon papa, à barbe grisonnante m'aborda et causa d'abeilles. Dans notre conversation, il me posa la question : « Croyez-vous qu'un essaim peut se loger dans un sapin, avez-vous déjà vu cela ? » Vraiment, je n'en avais pas encore vu, mais expliquai que les livres le relataient et que dans notre *Bulletin*, l'ami Giroud, de Lovatens avait été la dupe d'un acte stupide et punissable à ce sujet. Il me fit alors la confidence qu'il pensait en avoir découvert un dans un sapin en cherchant des mûres. Il dit : « Nous cueillions des mûres et j'arrivai près d'un sapin où j'entendis bourdonner comme des abeilles. D'après nos entretiens antérieurs, je pensai que c'était un essaim et je cherchai. Je remarquai l'entrée à ras de terre et les bestioles voltigeaient comme devant une de vos ruches. »

Le cas était intéressant. Il me demanda mon aide et par une belle après-midi nous partîmes reconnaître ce site. Chemin faisant, nous trouvâmes des champignons (coulemelles) et on eut déjà la satisfaction d'avoir trouvé de quoi assaisonner quelques sauces. Nous voilà dans le bois, belle forêt de chênes parsemés de grands sapins. A travers des sentiers sinueux, nous arrivons et nous sommes bientôt en présence d'une ruche en pleine activité. Malgré la brume d'octobre, les abeilles voltigeaient encore et j'eus un mauvais présage. Trois trous, trop petits pour laisser passer l'index, formaient l'entrée. Le bourdonnement intérieur me fit croire à une forte population. Mon homme, plus ou moins retors, remarqua mon admiration et pensa qu'une grande quantité de miel attendait preneur. En riant cette fois, je lui proposai un partage : « Vous aurez le miel et moi les mouches ! » Enfin nous ne fîmes pas longtemps et sortîmes prestement de la forêt en nous dissimulant, afin qu'un nouveau venu ne découvre notre secret. Nous continuâmes la recherche des champignons en nous promettant de revenir le lendemain avant l'aube.

Le lundi, à 4 heures, on tapote à ma porte. Tout effrayé, je m'éveille en sursaut, rêvant justement de gendarmes. Remis pour la peur, je m'habille. Après avoir déjeuné, l'expédition se met en route. Bien encapuchonnés, en avant !

Ce jour-là plus que d'autres, je jouis de la nature. Que c'était agréable, beau et majestueux. Nos pensées, au milieu de cette splendeur calme se rapportèrent au Très-Haut. En arrivant à notre but, nous entendîmes sonner l'angelus.

Il fallait faire une ouverture à ce grand sapin. Avec courage on dégaîne la longue scie. A tour de rôle en empoigne la hache et on entaille. Nous entendons le coq de la ferme voisine annoncer matines. La sueur perle sur nos fronts et nous sommes dans le bois pourri. Meticuleusement, je pratique une entrée avec un petit passe-partout pendant qu'on fait actionner le soufflet. Les rayons sont à découverts. Les abeilles ne sont pas agressives. En examinant cette masse, la structure du trou et des constructions, j'aperçois tout à coup la

reine. Quelle reine ! En pleine main je la saisis avec des abeilles et je l'encage. C'est une jeune reine très vive. Je respire librement, car j'ai la clef. Rayon après rayon, les abeilles sont secouées dans la ruche. Le trou est vidé, les dernières butineuses sont brossées et comme par enchantement elles entrent gentiment dans leur nouvelle demeure. La cire est soigneusement recueillie. Mais le bon papa fait grise mine car il n'y a pas trace de miel et pense avoir fait un mauvais marché. Je le rassure bien vite, que nous nous arrangerions déjà bien. Tous les rayons avaient contenu du couvain et je pus juger que c'était un essaim précocé. Comment avait-il pu s'arrêter dans ce tronc, au milieu des broussailles ? Il n'y avait aucune clairière et pas de rucher à moins de quatre kilomètres à la ronde ? Je prétends que les abeilles furent arrêtées dans leur vol au-dessus de la forêt, par la cime débordante du sapin. Puis, soit par le vent ou la pluie, elles durent tomber à terre à proximité des ouvertures et s'y logèrent.

Quand tout fut prêt pour le départ, (nous n'avions pas mis moins de cinq heures) on fit un dernier examen de cette logette. Le bas était préparé presque de la même manière que la fourmilière, avec des brindilles entrecroisées. Les parois étaient mastiquées avec un résidu ressemblant à un mélange de propolis et résine. Ne pouvant pas croire à l'absence du miel, le rusé compère fouilla dans tous les sens avec le piochard. Il l'enfonça dans une matière si analogue au miel qu'il y mit le doigt pour goûter. Il y eut à rire, franchement. C'était l'humidité et la transpiration qui avaient pénétrés les fibres et avec la sève, décomposaient ce beau tronc.

Enfin une civière fut aménagée et on porta la ruche sur la route en envoyant un dernier souvenir à ce géant de la forêt, dépouillé de son contenu et laissé moitié vivant. Il fut décidé que je prendrais soin de l'essaim dans mon rucher, vu les difficultés de sauver notre prise sans vivres à une époque si avancée. A la maison, je donnai du sirop épais et une semaine de beau temps favorisa la manœuvre. Je constatai un petit apport de pollen et la reine a pondu sur un cadre. Les ayant bien calfeutrées, j'espère que tout ira bien.

Si la ruche arrive à bon port au printemps, je donnerai un essaim à celui que l'a trouvée. Si le contraire se produit, nous supporterons tous deux les frais.

Nous formulons les plus belles espérances pour ces belles petites abeilles sauvées juste à point. Lui forge sûrement maints projets et bâtit « châteaux en Espagne ». J'espère qu'il sera satisfait comme le premier et que nous aurons bientôt deux membres de plus dans nos rangs.

Tant pis, tant mieux ! Ma pipe est chaude et le vin doux
Mon bonheur aujourd'hui ne doit rien à personne.
Et quel repos je goûte à regarder sans vous
Dans le jardin désert nos mouchettes qui s'endorment.
Le beau pays, tout rapiécé de labours bruns
Me semble assez heureux pour se passer d'histoire
Qui rit bien, rit toujours aux dépens de quelqu'un
C'est le principe du rucher pour bonne miellée.
Lecteurs, je vous adresse un apicole bonjour !

Jean Gigon, Ajoie.

Maison ayant déjà plus de 20 ans d'existence

R. MEIER Künten, Argovie

Fabrication et expédition de feuilles gaufrées et de tous les ustensiles de l'apiculture.

Extracteurs, bidons à miel, boîtes à miel. Feuilles gaufrées avec la presse « RIETSCHI » pour tous les systèmes de cadres, par kg. **Fr. 7.—** Plus de 5 kg. rabais de **20 cts.** par kg.

Transformer la cire en feuilles gaufrées, le kg. Fr. 2.—

Fil de fer étamé par bobine, grande » 1.60

» » petite » 0.80

Lampes à fondre la cire pour fixer les feuilles gaufrées » 5.—

Fixe-agrafes » 2.50

Agrafes pour fixer le fil de fer, 100 gr. » 1.—

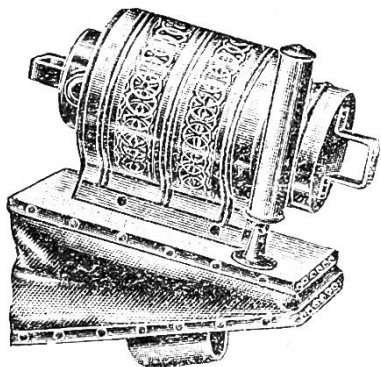
Voiles en tulle tout noir avec 2 élastiques » 2.80

» » » très clair » » » 3.—

» » » avec crins de cheval très solides » 3.50

Pulvérisateur ouvert Fr. 1.40

» fermé » 1.60



Enfumeur automatique [avec mouvement d'horlogerie Fr. 12.—

Enfumeur triumphe syst. « Meier » Fr. 9.—

» « Suisse » Fr. 8.50

Pipe pour apiculteurs Fr. 5.50

Gants en cuir en 4 grandeurs » 12.—

» caoutchouc « Argovia » » 6.—

Apifugo, meilleur remède contre les piqûres Fr. 2.75

Flacon d'échantillon Fr. 1.—



Brosse à abeilles en crin de cheval Fr. 2.—

» » » fibre » 1.80

Zinc perforé 1^{re} qualité par m² » 12.—

Rabot à désoperculer » 6.50

Couteau à désoperculer » 5.—

Fourchette à désoperculer nikelée » 3.50

Robinet en métal blanc nikelé » 10.—

Bidons de transport de 25 kg. » 12.—

Prix courant avec illustrations gratis et franco.

-- -- -- -- Rabais pour revendeurs -- -- -- --